



Assemblée générale

Distr. générale
14 juin 2006
Français
Original : anglais

Soixante et unième session

Points 17, 46, 52 a), 54 e), 106 o) et 111
de la liste préliminaire*

La situation dans les territoires occupés de l'Azerbaïdjan

**Application et suivi intégrés et coordonnés des textes
issus des grandes conférences et réunions au sommet
organisées par les Nations Unies dans les domaines
économique et social et dans les domaines connexes**

**Développement durable : mise en œuvre d'Action 21,
du Programme relatif à la poursuite de la mise
en œuvre d'Action 21 et des textes issus du Sommet
mondial pour le développement**

**Mondialisation et interdépendance : intégration
des économies en transition à l'économie mondiale**

**Coopération entre l'Organisation des Nations Unies
et les organisations régionales ou autres : coopération
entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation
pour la sécurité et la coopération en Europe**

Suite à donner aux textes issus du Sommet du Millénaire

Lettre datée du 12 juin 2006, adressée au Secrétaire général par les Représentants permanents de l'Azerbaïdjan et de la Lituanie auprès de l'Organisation des Nations Unies

D'ordre de nos gouvernements, nous avons l'honneur de vous faire tenir ci-joint la déclaration commune du Président de la République d'Azerbaïdjan et du Président de la République de Lituanie, signée le 8 juin 2006 à Bakou.

* A/61/50 et Corr.1.



Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre des points 17, 46, 52 a), 54 e), 106 o) et 111 de la liste préliminaire.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
de la République d'Azerbaïdjan
(*Signé*) Yashar **Aliyev**

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
de la République de Lituanie
(*Signé*) Dalius **Cekuolis**

**Annexe à la lettre datée du 12 juin 2006, adressée
au Secrétaire général par les Représentants permanents
de l'Azerbaïdjan et de la Lituanie auprès de l'Organisation
des Nations Unies**

**Déclaration commune du Président de la République
d'Azerbaïdjan et du Président de la République de Lituanie**

Sur l'invitation du Président de la République d'Azerbaïdjan, Ilham Aliyev, le Président de la République de Lituanie, Valdas Adamkus, a effectué, les 8 et 9 juin 2006, une visite officielle en République d'Azerbaïdjan.

Désireuses de favoriser le développement des relations politiques, économiques et sociales entre la République de Lituanie et la République d'Azerbaïdjan,

Attachées à renforcer la coopération de l'Azerbaïdjan avec l'Union européenne et l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN),

Convaincues que la présente visite en Azerbaïdjan du Président de la République de Lituanie, Valdas Adamkus, contribuera beaucoup à resserrer à l'avenir les liens d'amitié et de partenariat entre les deux pays,

Les Parties ont déclaré ce qui suit :

1. Le Président de la République d'Azerbaïdjan et le Président de la République de Lituanie ont confirmé qu'ils renforceraient les contacts politiques, économiques et culturels bilatéraux.

2. Les Présidents ont affirmé leur volonté de fonder leurs relations sur des valeurs telles que l'état de droit, la démocratie, les droits de l'homme et l'économie de marché. À cet égard, la partie lituanienne a salué les efforts de l'Azerbaïdjan pour renforcer la démocratisation en cours, en favorisant les principes de la société civile et de l'économie de marché.

3. Les Présidents ont appuyé l'application de mesures supplémentaires pour assurer l'existence entre les deux pays d'une coopération dans les domaines du commerce, de l'économie, du tourisme, de la santé, de la science, de l'éducation, de la culture et de la technique qui corresponde totalement aux capacités et au potentiel de leurs économies de marché en plein essor.

4. Les Présidents se sont déclarés disposés à appuyer la mise en œuvre entre leurs deux pays de projets économiques efficaces, en créant des conditions propices à la coopération entre le secteur public et les entreprises privées et à la mise en place d'associations communes, et en établissant des liens entre les structures financières et bancaires.

5. Les Présidents ont constaté avec satisfaction que la politique européenne de voisinage contribuait à rapprocher la République d'Azerbaïdjan de l'Union européenne, et ils ont souhaité que le Plan d'action pour l'Azerbaïdjan soit achevé dans les meilleurs délais.

6. Les Parties collaboreront de manière à assister la République d'Azerbaïdjan dans le domaine de l'intégration européenne et euro-atlantique. À cet égard, le Président de la République de Lituanie a confirmé que les institutions

publiques de son pays étaient toutes disposées à mettre leur expérience au service de l'intégration de la République d'Azerbaïdjan dans les structures européennes et euro-atlantiques, dans les domaines suivants :

- Renforcement des capacités administratives, mise en commun des expériences en matière de réforme et formation des fonctionnaires aux questions d'intégration européenne
- Réalisation de consultations, conférences et autres activités communes sur les questions de l'intégration européenne
- Mise en commun d'expériences concernant l'harmonisation de la législation nationale avec celle de l'Union européenne
- Partage des données d'expérience en matière d'élaboration de stratégies de communication, afin d'informer le grand public sur l'Union européenne et d'obtenir son appui pour les réformes
- Mise en œuvre réussie du Plan d'action individuel pour le Partenariat entre l'OTAN et la République d'Azerbaïdjan
- Échange de données d'expérience dans le domaine de la réforme militaire par des réunions, des consultations et des formations communes
- Adaptation de la législation nationale dans le domaine de la sécurité et de la défense aux principes et impératifs de l'OTAN
- Promotion de la coopération entre les organisations non gouvernementales pertinentes.

7. La partie lituanienne a souligné l'importance des réformes économiques pour la République d'Azerbaïdjan et exprimé son soutien aux aspirations de l'Azerbaïdjan à adhérer à l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

8. Les Parties, appuyant et suivant sans réserve les principes de la Charte des Nations Unies et les trois principes adoptés lors du Sommet des États membres de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) (Sommet de Lisbonne), ont souligné qu'il importait de régler pacifiquement le conflit du Haut-Karabakh entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan en se pliant aux principes et aux normes du droit international universellement reconnu, en particulier les principes de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et de l'inviolabilité des frontières des États.

9. Se référant aux efforts constants de l'OSCE pour trouver une solution pacifique au conflit du Haut-Karabakh entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan, ainsi qu'aux travaux du Groupe de Minsk, les Parties ont répété qu'il importait de prendre des mesures plus substantielles et décisives à cet égard.

10. Les Parties ont réaffirmé qu'il fallait coopérer pour lutter contre la criminalité organisée, la corruption, les migrations illégales, la traite des êtres humains, le blanchiment d'argent, le trafic illicite de stupéfiants, de substances psychotropes et de précurseurs, de substances chimiques toxiques, d'armes et de matières explosives, ainsi que contre les détournements et la contrebande.

11. Les Parties ont pris note de l'importance croissante de la sécurité énergétique en Europe, et ont manifesté leur soutien à la mise en place de projets pour le transport de l'énergie reliant les sources d'énergie de la région de la mer Caspienne au réseau énergétique européen. Cela étant, elles ont noté l'importance

internationale de la réalisation du principal oléoduc d'exportation Bakou-Tbilissi-Ceyhan et du gazoduc Bakou-Tbilissi-Erzurum, ainsi que du chemin de fer Bakou-Tbilissi-Akhalkalaki-Kars et d'autres projets d'infrastructure.

12. Les Présidents de la République d'Azerbaïdjan et de la République de Lituanie ont exprimé leur conviction que la coopération bilatérale et internationale servait d'assise à la consolidation de la paix et de la sécurité. À cet égard, les Parties encourageront la coopération régionale entre les régions de la mer Baltique et de la mer Caspienne, en mettant fortement l'accent sur l'intensification de la coopération régionale entre les États baltes et les pays du sud du Caucase.

La présente déclaration commune a été signée à Bakou, le 8 juin 2006, en deux exemplaires originaux en anglais.

Le Président de la République d'Azerbaïdjan
(*Signé*) Ilham **Aliyev**

Le Président de la République de Lituanie
(*Signé*) Valdas **Adamkus**
